



# ARC6 : Technologies de l'Information et de la Communication et Usages Informatiques Innovants

---

20 octobre 2011

Yves Ledru



# Dispositif ARC

(voté par la Région le 1<sup>er</sup> juillet 2011)

---

- 8 communautés académiques de recherche
- A vocation multidisciplinaire
- Objectifs:
  - Structurer des réseaux d'acteurs autour de grands enjeux sociétaux qui fédèrent plusieurs disciplines de recherche et représentent un fort potentiel de développement socio-économique, sanitaire ou culturel pour Rhône-Alpes
  - Renforcer la lisibilité de la politique régionale et son caractère fédérateur
  - Améliorer la visibilité de Rhône-Alpes sur la scène internationale



# Les 8 ARCs

---

- Santé
- Qualité de vie et Vieillessement
- Environnement
- Energies
- Cultures, Sciences, Sociétés et Médiation
- Technologies de l'Information et de la Communication et Usages Informatiques Innovants
- Innovations, Mobilités, Territoires et Dynamiques Urbaines
- Industrialisation et sciences de Gouvernement

# ARC6 - Technologies de l'Information et de la Communication et Usages

## Informatiques Innovants

---

- Issue des clusters
  - 1 MICRONANO (Microélectronique, nanosciences et nanotechnologies)
  - 2 ISLE (Informatique, Signal, Logiciel embarqué)
  - 4 GOSPI (Gestion et Organisation des Systèmes de Production et de l'Innovation)
  - 14 ERSTU (Enjeux et représentations de la science, de la technologie et de leurs usages)
- Regroupe une communauté de plus de 1500 chercheurs et enseignants-chercheurs.



# Mise en place de l'ARC

---

- Depuis mars 2011, un groupe de travail a
  - Défini le périmètre scientifique et les axes thématiques
  - Défini des mots-clés pour chaque axe
  - Identifié les acteurs de l'ARC
  - Proposé des responsables pour le bureau de l'ARC



# Axes thématiques de l'ARC 6

---

- Thème 1 : Technologies et composants avancés pour l'électronique, l'optique et les systèmes intégrés
- Thème 2 : Dispositifs, systèmes, calcul et logiciels
- Thème 3 : Mondes numériques pour l'humain et la société : conception, comportements et usages



# Les moyens des ARC

---

- Le Conseil régional du 1<sup>er</sup> juillet 2011 a voté
  - Missions des ARC
  - Intitulés des ARC
  - AdRs, associées à un budget annuel de 2000€ (8 AdRs par ARC + 8 AdRs inter-ARCs)
  - Allocation postdoctorale de recherche (18 mois, 1 par ARC) pour un projet implicant:
    - Au moins un laboratoire
    - Un ou plusieurs acteurs socio-économiques, culturels ou sanitaires rhônalpins
  - Animation (200k€ par ARC)



# Appel à projets 2012

---

- Dans les prochains jours, appel à projets:
  - Projets de thèse (AdR)
  - Projet de post-doctorat avec une entreprise
  - Demande de moyens d'animation
- Dépôt des candidatures : 11 décembre 2011
- Sélection transmise à la région début février





# Les instances de l'ARC 6

---

- Pour chaque axe thématique:
  - Un responsable
  - Des co-responsables
  - Chargés de l'animation de l'axe, de la sélection des projets et de la répartition des moyens
- Bureau de l'ARC:
  - Un responsable, un adjoint, un assistant à mi-temps, 3 responsables d'axes thématiques
- Conseil Scientifique : bureau + 2 conseillers scientifiques
- Conseil plénier (20 personnes) : les établissements (représentants mandatés par la présidence ou la direction), les écoles doctorales, l'ARDI, des représentants des acteurs socio-économiques, sanitaires et/ou culturels



# Le bureau de l'ARC6

---

- Responsable de l'ARC6 : Yves Ledru
- Responsable adjoint : Taha Benyattou
- Responsable axe 1 : Smail Tedjini
- Responsable axe 2 : Stéphane Frénot
- Responsable axe 3 : Olivier Boissier



# Prochaine échéance

---

- Programme scientifique cadre pluri-annuel de l'ARC6 (21 novembre)
  - Dont proposition de gouvernance dont la composition sera nominative (y compris les conseillers scientifiques)